



## Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

2017 a été une année riche en travaux. Les locataires aux abords de la mairie et dans les rues à proximité ont été tout particulièrement affectés par ceux-ci et je les remercie pour leur patience et leur compréhension.

Après une première phase de mise en sécurité des abords directs de la mairie en 2016, une seconde phase, particulièrement importante, a pu être menée pour accueillir de nouveaux bâtiments et services publics.

Ainsi nous allons pérenniser et développer une offre de service de qualité pour chacun. Les ateliers municipaux ont été entièrement reconstruits et redimensionnés pour mieux répondre à nos besoins actuels. Un centre « multi accueil », ouvrira ces portes ce printemps avec des espaces dédiés (restauration équipée, des salles d'activités pour nos enfants et associations...) pour mieux enrichir les liens qui nous unissent.

Parallèlement à ces travaux, nous avons mis aux normes la maison commune en la rendant accessible aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, pour que ce nouveau cœur de village vous soit convivial, l'aménagement paysager des abords et des aires de détente nouvellement créées sont en cours (terrain de pétanque, stade multi activités, remplacement de la cabine haute Enedis sur l'arrière de l'église par un transformateur bas plus discret...).

Aussi, nous avons su profiter des travaux du Grand Belfort sur le réseau d'assainissement de la rue de Charmois, pour parfaire la continuité de nos trottoirs. Grâce au partenariat et au soutien du Conseil Départemental en 2018, nous poursuivrons nos réflexions et aménagements de sécurité sur nos axes principaux : rue de Vézelois et rue du 15 juillet 1972.

Nous n'avons pas oublié notre patrimoine historique local qu'il nous faut conserver et entretenir. Notre lavoir fait actuellement l'objet de travaux de restauration.

Ce ne sont pas moins de 43 lampadaires de rues qui ont été changés depuis 2014, suite à la loi grenelle de l'environnement. Il n'en restera plus que 14 à changer. En 2017 et pour les années à venir, ce seront des lampadaires LEDs qui seront mis en place.

Enfin, je tiens également à souligner le travail de nos agents techniques et administratifs qui, chaque jour, œuvrent pour vous offrir un service de qualité et veillent à ce que notre village soit propre et accueillant.

Très cordialement,

Stéphane Guyod  
Maire de Meroux

## Infos village

### Le périscolaire

Le périscolaire de Meroux compte désormais une nouvelle directrice en la personne de Marion VARENNES. Elle a en charge la direction de l'accueil, l'animation et la restauration scolaire ainsi que les activités pendant les vacances. Sous l'égide de la commune, elle participera à la mise en place de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement). Nous souhaitons la bienvenue à Marion dans ses nouvelles fonctions.

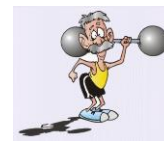


### Animations santé

Les séances de Baby gym et de baby éveil reprennent. Elles se déroulent à l'ouvrage militaire le mercredi après midi.



La gym douce sénior se tient à la salle Michel Brouque en mairie le mercredi matin. Vous pouvez vous y inscrire.



Le Smovey intergénérationnel reprend lui aussi. Il se passe dans la grande salle de l'Ouvrage le jeudi soir. Il permet aux 10-77 ans de se retrouver en pratiquant une activité ludique et d'entretien.



Pour chacune de ces activités, une séance de découverte vous est offerte. N'hésitez plus !

### Poubelles jaunes

Le tri sélectif, avec les poubelles jaunes, est de la compétence du Grand Belfort. Le non respect des consignes de tri peut désormais entraîner, après contrôle préalable, une verbalisation par la brigade verte.



### Législatives


Voici le résultat définitif des élections législatives partielles sur notre commune :

Ian BOUCARD : 115 voix  
Christophe GRUDLER : 70 voix  
Blancs et nuls : 24  
Taux de participation : 30.3 %  
Nombre d'inscrits : 690



## Les travaux

### Les travaux 2017 en chiffres

	Subventions		Coût total TTC
	Montant	%	
Stade multisports	19 474.37 €	46	42 165.10 €
Lavoir	7 530.00 €	80	9 412.50 €
Maison intergénérationnelle	456 470 €	58	760 000 € + 30 000 € En travaux supplémentaires
Aménagement cœur de village	32 000 €	49	65 000 €

## Bien vivre ensemble

### Adhésion aux Gardes Nature

Notre commune vient d'adhérer au service des gardes nature. Ce sont des agents assermentés que l'on pourrait d'ailleurs assimiler aux gardes champêtres. Ils peuvent intervenir sur des actions très nombreuses à la demande de la commune : constatations, animaux divagants, contrôles de vitesse, problèmes de voisinage, .... Lors de leurs interventions, ils sont placés sous l'autorité du Maire.



## Le conseil municipal a voté



- L'adhésion aux Gardes Nature.
- L'accord financier pour l'achèvement des travaux de la maison intergénérationnelle.
- Le retour à la semaine de 4 jours d'école dès l'année scolaire prochaine.

## Le conseil municipal a été informé

- Du bilan financier et d'occupation des locations de l'Ouvrage communal.
- Des travaux envisagés pour 2018.
- Que le livre « Phoenix et l'enfer de la guerre » a été labellisé.



**Prochain conseil municipal** : le 1<sup>er</sup> mars à 20h00.

## Le coin des associations

### Animations « Musiques en mars »

Deux soirées d'animations musicales au programme pour ce mois de mars : le samedi 24 : musique gipsy avec Titcho. Le samedi 31 : musique celtique avec Christel (harpiste) en première partie et Volivent en seconde partie.

## L'APEMMS et les super héros

Samedi 10 mars, les membres de l'APEMMS organisent une soirée carnaval à 20h à l'ouvrage de Meroux sur le thème « les super héros et cie ». Bien entendu, un super menu sera proposé à cette occasion au prix de 18€ à partir de 15 ans (8€ pour les 6-14 ans).



Pour tout renseignement et pour réserver : [www.apemms.fr](http://www.apemms.fr) ou Cédric au 06 62 24 03 28.

## LOTO



Le Comité des Fêtes organise son LOTO le 17 mars dans la grande salle de l'Ouvrage communal, à 20h00.

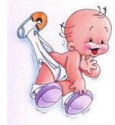
## Etat civil

### Naissances :

Mathys LUDWIG, le 17 décembre

Julian MEULEY, le 24 janvier

*Bienvenue à ces petits et félicitations aux heureux parents*



## Divers

### 16 ans

Vous aurez 16 ans cette année ? Pensez à vous faire recenser !

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Cette démarche est une obligation. Elle est également indispensable pour participer à la Journée de Défense Citoyenne (JDC).

L'attestation délivrée après la participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Bac, permis de conduire, ....). Ce recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales.

Pour effectuer ces démarches, il suffit de se rendre en Mairie avec une carte d'identité et un livret de famille.

Plus d'informations sur le site communal [www.meroux.fr](http://www.meroux.fr), sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC ».



## Prudence avec l'électricité

Avec les épisodes venteux que nous traversons, il peut nous arriver de constater que des câbles électriques sont tombés à terre. Nous vous rappelons qu'ils restent alors dangereux et qu'il ne faut ni les toucher ni même s'en approcher. Par contre vous pouvez contacter le service de dépannage d'ENEDIS au 09 726 750 90.

# Bloc notes

## Commune

Nombre d'habitants : 876 hab.

Superficie : 8.85 km<sup>2</sup>

Circonscription électorale : Canton de Châtenois les forges

Sénateur : Cédric PERRIN

Député : Ian BOUCARD

Président du Conseil Départemental : Florian BOUQUET

Conseillère Départementale : Maryline MORALLET

Président du Grand Belfort : Damien MESLOT

## Conseil Municipal

Maire :

Stéphane GUYOD 06 71 95 95 54

Adjoint :

Thierry MANTION : 07 71 14 35 81

Noémie DUBOST : 06 26 25 65 10

Chantal MARTIN GARCIA : 03 84 56 02 65

Christophe HENNY : 07 83 02 24 13

Conseillers :

Emmanuelle BOHL, Victor CABETE, Gilles HOUILLON,  
Jean-Luc MAGRIS, Caroline PATTAROZZI, Jacques ROUECHE  
Patrice SAINTY, Jean-Marc TOCHON.



## Mairie

Horaires d'ouverture mairie

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Secrétaires : Valérie BOILLETOT et Virginie WALTER

Téléphone : 03 84 56 04 30

Mail : commune-de-meroux@orange.fr

Site communal : [www.meroux.fr](http://www.meroux.fr)

## Ecoles

Elèves de maternelle et CP (+ quelques CE1 cette année)

Ecoles de Vézelois 03 84 56 05 11

Elèves de CE1, CE2, CM1 et CM2

Ecole du vieux Tilleul à Meroux 03 84 56 12 54

Périscolaire

Directrice : Marion VARENNES

Contact via la Mairie 03 84 56 04 30

## Ordures ménagères

Ordures ménagères

➔ Bacs bruns : tous les mercredis matins

➔ Bacs jaunes : un mardi sur deux en semaines impaires

Encombrants

3 déchetteries à disposition : Chatenois les Forges, Danjoutin, Sermamagny.

Déchets verts

Dans les déchetteries et la benne de Vézelois.

## La Poste

La commune est desservie par le bureau de poste de Danjoutin, 15 place de l'Europe.

## Collège de rattachement

Collège Mozart à Danjoutin.



## Service des eaux

Renseignements et urgences : 03 84 90 11 22

## EDF-GDF

Incidents, dépannage 24h/24h

Electricité : 0 810 333 225

Gaz : 0 810 433 025

Dépannage d'ENEDIS : 09 72 67 50 90

## Appels d'urgence

18 Pompiers

15 SAMU

17 Gendarmerie-police

112 appels d'urgence partout en Europe

115 SAMU Social

119 enfance maltraitée

116 urgence sociale

114 urgence pour sourds et malentendants

3909 violences conjugales

3117 vigilance citoyenne SNCF

3624 SOS médecin 24h/24h

3939 allô service public

113 info drogue, alcool, tabac